



FABIEN GENET
Sénateur de Saône-et-Loire

Le Journal interactif du Sénateur

Information parlementaire - Janvier 2024



Au service des collectivités de Saône-et-Loire

Édito

Madame, Monsieur,

À l'heure où nous échangeons des vœux pour l'année nouvelle, les tensions internationales semblent bien menaçantes et donnent souvent à voir le pire de l'inhumanité. Ces dernières semaines m'ont permis de me rendre sur deux de ces points chauds de la planète en lien avec les groupes interparlementaires d'amitié dont je fais partie. J'en suis revenu avec beaucoup d'inquiétudes et d'émotion, mais aussi avec le souvenir de deux visages.

Tout d'abord à la frontière entre Israël et la bande de Gaza, un visage sur une affiche électorale, accrochée à un mur de kibboutz criblé de balles. Le visage du maire de Shaar Hanegev, Ofir Libstein, ardent défenseur de la paix avec les Palestiniens, qui défendait un projet de « paix économique ». Il a été tué par le Hamas à Kfar Aza le 7 octobre au petit matin. Comme son fils de 19 ans. Comme soixante-deux personnes de ce village agricole collectiviste où 18 habitants ont été pris en otage. Près de deux mois après l'attaque meurtrière du Hamas, l'odeur de la mort imprégnait toujours l'air du kibboutz de Kfar Aza que j'ai parcouru, tandis qu'au loin, la ville de Gaza city s'apprêtait à recevoir un déluge de feu et de bombes de la part de l'armée israélienne...

Et puis, dans les dernières heures de l'année, je me suis rendu en Ukraine, à Kiev, ville dans l'angoisse des attaques aériennes et à Butcha, ville qui a incarné l'horreur des massacres perpétrés en février 2022 par les occupants russes. Sur place, j'ai pu rencontrer le maire de la commune de Butcha, M. Anatoly Fedoruk. Dans les épreuves, bien que recherché par les soldats russes, ce maire est resté avec sa population, sur place.

Dans son témoignage, dans son attention à ses concitoyens, j'ai retrouvé le courage et le dévouement des maires et des élus que je rencontre chaque semaine en Saône-et-Loire et qui, malgré les doutes, les épreuves et les tempêtes, s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes pour les autres.

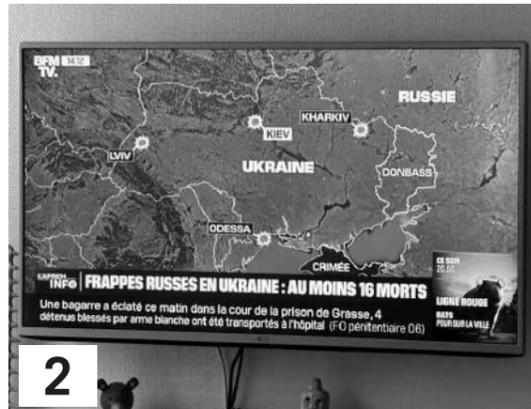
Face au comble de l'inhumanité, cet engagement pour les autres redonne espoir dans l'avenir et nous donne en ce début d'année à voir le meilleur de l'humanisme.

Bien cordialement
Fabien Gault



DÉPLACEMENT EN UKRAINE :

“L'ESPRIT DE RÉSISTANCE DES UKRAINIENS EST REMARQUABLE”



Près de deux ans après l'attaque russe sur l'Ukraine lancée par Poutine le 24 février 2022, j'ai souhaité me rendre à Kiev, pour mieux comprendre sur place la situation et l'état d'esprit des Ukrainiens, mais aussi mieux appréhender ce qui va se jouer dans les prochains mois. Comme beaucoup, je suis admiratif du peuple ukrainien qui a mis en échec l'attaque éclair de la Russie et l'a contraint à battre en retraite sur le front nord. Mais la contre-offensive ukrainienne du printemps n'a pas permis d'enfoncer franchement les lignes russes à l'Est et au sud. L'issue du conflit est donc extrêmement incertaine. D'où l'intérêt de prendre des contacts directement à Kiev.

Rejoindre la capitale ukrainienne nécessite un long voyage, d'abord en avion jusqu'en Pologne puis en train de Varsovie à Kiev. Après 26 heures de trajet, je suis arrivé dans la capitale (1).

(2) (3) Une capitale meurtrie le matin même par l'une des attaques aériennes les plus massives de la Russie contre l'Ukraine, touchant plusieurs villes et tuant une quarantaine de civils.

Sur place, j'ai tout d'abord voulu rendre hommage aux victimes de l'agression russe, en allant me recueillir sur le mémorial des victimes de Boutcha (4). J'ai été accueilli par le Maire Anatoly Fedoruk et le député Volodymyr Tsabal (5). Devant ce mémorial dressé derrière l'église, à l'endroit où des fosses communes avaient été creusées pour enterrer les centaines de victimes de l'occupation russe, ils m'ont expliqué l'horreur de ces premières semaines suivant l'invasion décidée par Poutine, les tortures infligées à la population et le massacre de centaines de personnes innocentes (6).

J'ai ensuite été reçu par Volodymyr TSABAL (7), Député à la Rada d'Ukraine, secrétaire de la Commission des Finances. J'ai rencontré également Zhenia KULEBA (8), élue municipale de Kiev, Georgii ZANTARAIA (9), élu de Kiev, ancien champion du monde de judo et président de la commission des athlètes au comité ukrainien olympique, le compositeur de musique de film Roman ZAGORODNYUK (10), de l'Association pour la diplomatie culturelle, Andrey PASICHNYK et Denis PUTINTSEV (11), conseillers auprès de l'administration militaire régionale de Kherson, et Alik SHPILYUK, président de l'académie du cinéma d'Ukraine. J'ai également vu l'un des conseillers politiques de l'ambassade de France à Kiev.

(12) (13) De ce séjour ponctué par les très nombreuses alertes aériennes qui retentissent plusieurs fois par jour et qui contraignent à gagner

l'abri le plus proche, je retiens la très grande détermination des Ukrainiens, qui luttent depuis deux ans pour leur liberté et leur souveraineté.

La question d'une mobilisation supplémentaire, demandée par l'état-major pour renouveler les troupes, l'aide américaine bloquée au congrès, l'adhésion à l'Union européenne ou la lutte contre la corruption sont autant de sujets que j'ai pu aborder avec mes interlocuteurs.

Au-delà de leurs différentes sensibilités, tous s'accordent pour espérer une fin rapide des combats, la libération des territoires occupés et un avenir commun avec les européens, à l'abri de nouvelles menaces russes.





VOYAGE AU BOUT DE L'HORREUR :

À LA FRONTIÈRE ENTRE ISRAËL ET GAZA



1



2



3



4

Membre du groupe d'amitié France-Israël du Sénat, j'ai participé fin novembre 2023 à une mission de quelques heures sur place (1), à Tel Aviv, Jérusalem et dans le sud d'Israël, avec une délégation de parlementaires venus de plusieurs pays européens. A la frontière entre Israël et la bande de Gaza, nous voulions mieux appréhender l'horreur de l'attaque terroriste du 7 Octobre (2).

Le 7 octobre 2023, le Hamas a déclenché son opération "Déluge d'Al-Aqsa" contre Israël. Entamée par le tir de milliers de roquettes depuis la Bande de Gaza, l'opération s'est poursuivie avec l'attaque de milliers de terroristes islamistes, prenant provisoirement le contrôle de certaines localités, commettant des assassinats et procédant à des prises d'otages, en particulier lors d'un festival de musique. (3) (4) (5) Des centaines de victimes et des milliers de blessés sont recensés.

L'armée israélienne, surprise par la soudaineté et l'ampleur d'une attaque inédite, riposte par l'opération "Glaives de fer" avec des bombardements aériens massifs sur la Bande de Gaza et la mobilisation de centaines de milliers de réservistes.

Dans le kibboutz supplicié de Kfar Aza (6), une rescapée qui revenait pour la première fois dans sa maison incendiée nous a décrit ce qu'elle a vécu avec sa famille pendant ces moments tragiques (7). Nous avons poursuivi notre déplacement avec une rencontre des familles d'otages retenus à Gaza par le Hamas, témoignages bouleversants de leurs parents et amis (8). 250 personnes ont été enlevées le 7 octobre par le Hamas, dont 132 sont toujours retenues dans la bande de Gaza, selon les autorités israéliennes.



8



9



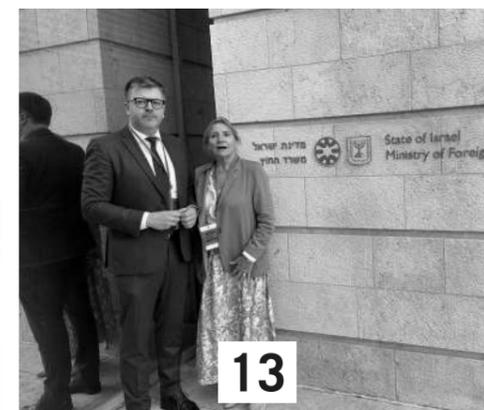
10



11



12



13

Puis nous avons eu un échange avec l'ambassadeur de France en Israël avant d'être reçus au Ministère israélien des Affaires étrangères par l'ambassadeur Daniel Meron, directeur adjoint du département Europe et par l'Ambassadeur Joshua Zarka, directeur du département des affaires stratégiques (11) (12) (13). Le déplacement s'est terminé à la Knesset, le parlement israélien, pour des discussions très franches avec des députés de la coalition et de l'opposition, Merav Ben Ari - Parti Yesh Atid - opposition-centre gauche, l'ancien ministre de La Défense Michael Biton - Parti National Union - coalition Centre ; et Boaz Bismuth - Likud Party- Droite (9) (10).



5



6



7



A mon retour, le 13 décembre, j'ai participé à une réunion du groupe d'amitié France-Palestine au cours de laquelle nous avons pu auditionner S.E. Mme Hala Abou Hassira, Ambassadeur et chef de la mission de Palestine en France. Suite à mon déplacement à la frontière entre Israël et Gaza en novembre, j'ai pu partager mon émotion face aux atrocités commises le 7 octobre en Israël mais aussi devant les souffrances vécues par les habitants de Gaza suite aux bombardements israéliens contre le Hamas.

Nous avons évoqué les perspectives envisageables, au-delà de l'effort sécuritaire, afin de restaurer un horizon durable de paix et de stabilité pour cette région, en souhaitant que « l'émotion nourrisse la raison pour la paix », comme l'a dit le Président Larcher lors d'un déplacement en Israël fin décembre.

Document interactif

Dans ce journal, retrouvez des contenus supplémentaires (vidéos, documents, rapports parlementaires...) grâce aux QR codes. Il suffit d'approcher votre smartphone en mode photo pour ouvrir le lien associé au QR code.



Si vous souhaitez recevoir le Journal Interactif en version numérique, n'hésitez pas à nous le signaler.

Sommaire

Actualités parlementaires

Renouvellement du Sénat – p 10
Industrie verte – p 11
Santé & Social – p 12
Agriculture – p 14
Planification écologique – p 16
Revaloriser le métier de secrétaire de mairie – p 18
Finances des collectivités – p 18
Projet de Loi de Finances pour 2024 – p 19
Sécurité – p 24
Immigration – p 25

Activités parlementaires

Groupes interparlementaires d'amitié – p 28
À l'écoute des élus locaux – p 29
Engagement et initiatives locales – p 30

Documentation parlementaire

Questions écrites – p 54
Propositions de Loi – p 56
Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable – p 57
Délégation aux Collectivités Territoriales – p 58

Contacts

Vous pouvez me contacter :

- **Par mail :** f.genet@senat.fr
- **Par téléphone :** 03 85 24 00 28
- **Par courrier :**

Permanence Parlementaire - 4, place de l'Hôtel de Ville - BP 71 71160 Digoin

Palais du Luxembourg – Casier de la Poste -15, rue de Vaugirard - 75291 Paris Cedex 06

Pour suivre mes actualités, retrouvez-moi sur les réseaux sociaux :

Fabien Genet sur Facebook ou sur mon site web : www.fabiengenet.fr

Mes collaborateurs parlementaires se tiennent également à votre disposition :



En circonscription
en Saône-et-Loire :
Cédric GUYON
c.guyon@clb.senat.fr
06 31 88 83 69



En circonscription
en Saône-et-Loire :
Anatole SAGOT
a.sagot@clb.senat.fr
06 85 71 84 52



Au bureau
à Paris :
Guillaume CARISTAN
g.caristan@clb.senat.fr
01 42 34 44 71





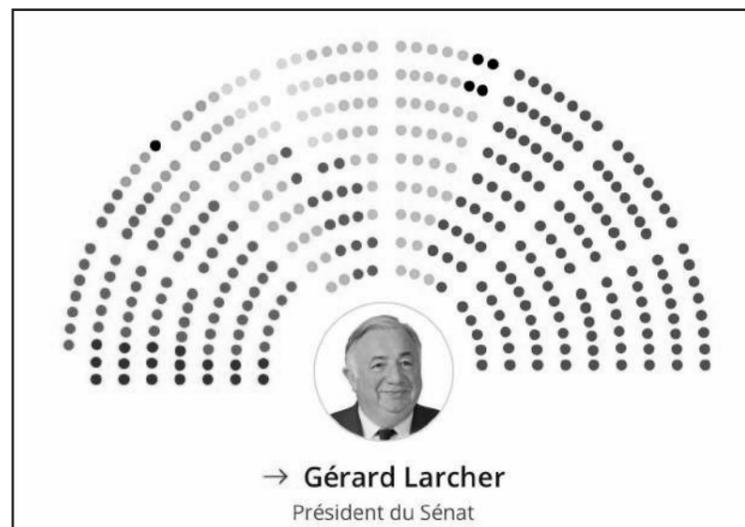
Le 24 septembre dernier, ont eu lieu des élections sénatoriales dans la moitié du pays, pour renouveler la moitié du Sénat (série1). En effet, depuis 2008, les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans, le Sénat se renouvelant par moitié tous les trois ans. La Saône et Loire, quant à elle, fait partie de la série 2 (élections en 2020 et 2026).

Une fois élus, les Sénateurs se répartissent par affinités politiques dans des groupes, qui doivent comporter au minimum 10 membres. Par ailleurs, un Sénateur peut être membre d'un groupe, lui être apparenté, ou simplement rattaché administrativement. Enfin, les Sénateurs qui ne souhaitent pas s'inscrire à un groupe forment la « réunion administrative des Sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe ».

Ainsi, depuis les élections de septembre dernier, la composition politique du Sénat est la suivante :

- Groupe Les Républicains : 133
- Groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain : 64
- Groupe Union Centriste : 56
- Groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants : 22
- Groupe Communiste Républicain Citoyen et Ecologiste – Kanaky : 18
- Groupe Les Indépendants – République et Territoires : 18
- Groupe Ecologiste – Solidarité et Territoires : 16
- Groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen : 16
- Non-inscrits : 5

Après ce renouvellement sénatorial, le Sénat a très largement réélu Gérard Larcher à sa présidence pour un nouveau mandat de trois ans. Son expérience et sa culture du consensus ont fait du Sénat une chambre indépendante et indispensable au fonctionnement de nos institutions.



INDUSTRIE VERTE

Le projet de loi relatif à l'industrie verte dont j'ai été l'un des rapporteurs se veut une étape essentielle de la réindustrialisation du pays avec un double objectif : d'une part renforcer l'attractivité et la compétitivité de la France, pour favoriser sa réindustrialisation et faire de notre pays « le champion de l'industrie verte et des technologies décarbonées » ; et d'autre part réduire le bilan carbone de l'industrie, qui représente aujourd'hui près de 20% des émissions de gaz à effet de serre en France.

Une fois le texte adopté par le Sénat puis examiné par l'Assemblée nationale, le 9 octobre 2023, les députés et sénateurs membres de la Commission Mixte Paritaire (CMP) sont parvenus à un accord sur le Projet de loi relatif à l'Industrie verte.

Retrouvez mon intervention à la tribune



Membre de cette CMP, je me félicite du maintien de la plupart des dispositions introduites par le Sénat, notamment sur le rôle des collectivités en matière de réindustrialisation, sur la rationalisation des procédures administratives incombant aux entreprises et sur la valorisation des friches.



À l'article 9, qui avait provoqué de vives protestations de la part des associations d'élus au moment de la présentation du projet, nous avons obtenu l'assurance pour les communes de ne pas se voir imposer par l'Etat les « projets industriels d'intérêt national majeur » de type gigafactories pour lesquels le texte crée une nouvelle procédure de mise en compatibilité accélérée des documents d'urbanisme. Les Régions seront également consultées, et pourront elles-mêmes signer des projets d'intérêt national majeur.

Dans la continuité des travaux effectués en première lecture, la Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable s'est attachée à garantir l'intégrité environnementale du projet de loi : des dispositions présentant des risques environnementaux importants en matière de gestion des déchets ont été supprimées ou ajustées.

Sur ma proposition, la CMP a également trouvé un compromis sur les obligations de couverture des parkings et bâtiments en panneaux photovoltaïques. Le Sénat s'était, en effet, opposé au report introduit à l'Assemblée nationale, estimant qu'il faisait peser un risque sur la sécurité énergétique du pays.

Retrouvez les informations clés du texte final





SANTÉ & SOCIAL

La problématique de la désertification médicale est une des préoccupations majeures du Sénat, comme des élus locaux et de nos concitoyens. Pénurie de personnels, absence de spécialistes, impossibilité de trouver un médecin traitant... Face à ces nombreuses difficultés, les inquiétudes de nos concitoyens se muent souvent en colères légitimes. Il faut entendre cette détresse comme il faut saluer les solutions construites au niveau local à l'instar des initiatives que j'ai la chance de soutenir sur le terrain.



À Autun pour la signature officielle du Contrat Local de Santé du Grand Autunois Morvan aux côtés de la présidente Marie-Claude Barnay, des maires du territoire, du conseiller régional Fabrice Voillot, du vice-président du conseil départemental Frédéric Brochot, de ma collègue sénateur Marie Mercier, des représentants de l'ARS et du sous-préfet d'Autun.



À Montceau-les-Mines aux côtés de la Maire Marie-Claude Jarrot, de ma collègue Marie Mercier, du vice-président du département Dominique Lotte, des conseillers départementaux Lionel Duparay et Marie-Thérèse Frizot, et des élus du territoire, pour inaugurer l'extension du Centre Territorial de Santé.



Avec mes collègues sénateurs Marie Mercier et Jérôme Durain et le député Remy Rebeyrotte à Couches, aux côtés et en soutien du Maire Emile Leconte et de ses collègues élus du territoire, pour faire le point avec la Croix Rouge sur les suites du projet abandonné du Village Vacances Répît Familles sur le site de Mardor.



À Digoin avec le Maire David Bême, son adjointe Lola Rodriguez, le vice-Président du département Dominique Lotte et ses collègues conseillers départementaux Marie-France Mauny et Thierry Desjours, aux côtés des professionnels de santé pour faire le point sur la situation préoccupante du territoire et sur les pistes de travail.

• Proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels



Lors de l'examen de la proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins par l'engagement territorial des professionnels, je suis intervenu au sujet de l'accréditation des praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE).

Dans le contexte d'extrême tension démographique de nos territoires, notamment ruraux, la présence de ces praticiens étrangers est indispensable au maintien de notre système de santé.

Alors que des milliers de patients des déserts médicaux n'ont plus accès à des professionnels de santé, de proximité, nous devons accélérer les délais d'accréditation des PADHUE qui attendent parfois un an avant de pouvoir venir exercer en France.



Retrouvez mon intervention en séance



• Difficultés de recrutement du secteur du service de soin à domicile

La publication d'une enquête réalisée auprès des directeurs de structures de soin à domicile a révélé que près d'une demande de prise en charge sur dix ne pourrait pas être honorée et une prise en charge sur quatre ne pourrait pas être prise en charge intégralement.

Pourtant, le maillage territorial des professionnels du soin et de l'aide à domicile joue un rôle incontournable, notamment en milieu rural où il apporte une alternative au placement en établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et permet un maintien à domicile qui est bien souvent le vœu des seniors concernés.

Le 31 octobre, en séance de Questions orales, j'ai souhaité interroger le Gouvernement sur cette problématique.

Dans sa réponse, la ministre a rappelé qu'un milliard d'euros avaient été budgétés d'ici la fin du quinquennat et qu'une feuille de route serait annoncée par la Ministre Aurore Bergé pour apporter des solutions concrètes et visibles articulées autour de trois points :

- faciliter la mobilité et les déplacements de professionnels
- améliorer l'organisation du travail et le fractionnement du temps de travail
- améliorer l'accès à la formation professionnelle.



Retrouvez ma question orale au Gouvernement





AGRICULTURE

Décarbonation, défense de l'image de l'agriculture, transition écologique, diminution du cheptel... l'agriculture de notre pays fait face à des enjeux majeurs et il est essentiel de la soutenir, en Saône-et-Loire comme en Sénat.



Réunion du groupe d'étude du Sénat dédié à l'élevage dont je suis membre, autour du ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire Marc Fesneau. L'occasion d'évoquer de nombreux sujets importants dont la décarbonation, l'image de l'agriculture dans la société qu'il est essentiel de défendre et la prédation qui touche notamment notre département de Saône-et-Loire.

• Versement des aides européennes aux agriculteurs par la Région Bourgogne-Franche-Comté



Le 10 novembre, j'ai participé à la journée dédiée à l'élevage bovin organisée par la Chambre d'Agriculture à Jalogny en présence de la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté Marie-Guite Dufay.

À cette occasion, les jeunes agriculteurs présents ont notamment interpellé la Présidente de la région sur les inacceptables retards de paiement des aides à l'installation.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a repris aux services de l'Etat l'instruction des dossiers du Feader, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural qui représente pour la région une enveloppe de 254 millions d'euros à redistribuer pour le financement de l'installation des jeunes agriculteurs, pour la modernisation des bâtiments agricoles ou encore à l'aménagement de dessertes forestières.

Depuis cette reprise d'instruction par la Région, les retards de paiement s'accumulent, suscitant la colère légitime du monde agricole. En octobre, la Région estimait que 3.500 dossiers n'étaient pas soldés. Ces retards viennent encore une fois affaiblir nos agriculteurs qui empruntent, investissent en croyant obtenir des aides qui n'arrivent pas.

Face à cette situation et à la colère de tout le milieu agricole, la présidente du Conseil régional Marie-Guite Dufay a récemment promis de prioriser les dossiers d'installation des jeunes agriculteurs et de prendre en charge les éventuels surcoûts et les intérêts bancaires de quelque 600 dossiers en retard d'instruction. L'Etat, les chambres départementales d'agriculture ont également promis de mobiliser leurs services pour aider les agriculteurs à constituer leurs dossiers.

Nouveau Plan Loup, vieilles recettes...

Le département de Saône-et-Loire est profondément marqué par les attaques du loup, de plus en plus fréquentes. Pertes financières, difficultés psychologiques, démotivation des éleveurs, dimension génétique, les impacts de la prédation sur nos territoires sont nombreux et représentent une perte considérable.



À Saint-Eusèbe, j'étais aux côtés du Maire Alain Ballot, du vice-Président du département Frédéric Brochot, de mes collègues députés Josiane Corneloup et Louis Margueritte, des représentants agricoles, sur l'exploitation du GAEC Comeau pour accueillir Jean-Paul Célet, Préfet coordinateur du plan national d'actions sur le loup. Après avoir rappelé combien la situation avait désormais changé avec l'explosion du nombre de loups en France et le nombre de ses prédatons, j'ai insisté auprès du Préfet sur la nécessité d'une nouvelle stratégie que devait décliner le nouveau plan national, pour mieux protéger notre élevage et garantir notre souveraineté alimentaire.

• Un nouveau plan loup en-deçà des espérances

Malgré les annonces du nouveau plan loup 2024-2029, les discussions européennes sur le changement de statut du loup de « strictement protégé » à « protégé » sont au point mort.

Face à la situation et au nombre croissant d'attaques, il est urgent que le Gouvernement engage cette discussion pour faire bouger les lignes : en Saône-et-Loire, en un mois, ce sont près d'une dizaine d'attaques qui ont été comptabilisées dans le secteur du chalonnais par exemple, et autant d'éleveurs et de familles traumatisées.

Lors de l'audition de la Secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité Sarah El Haïry par la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable au sujet de la Stratégie Biodiversité pour 2030, j'ai souhaité l'interpeller sur ces attaques qui continuent de menacer les troupeaux ovins et même bovins.



Retrouvez mon intervention en commission



Retrouvez les mesures du nouveau plan loup



Réunion du comité de pilotage sur le loup autour du Préfet, qui se réunit régulièrement pour faire le point sur la situation. La Saône-et-Loire fait partie des dix départements les plus touchés par la prédation et le combat doit continuer pour défendre nos éleveurs.



PLANIFICATION ECOLOGIQUE : OÙ EN EST-ON ?

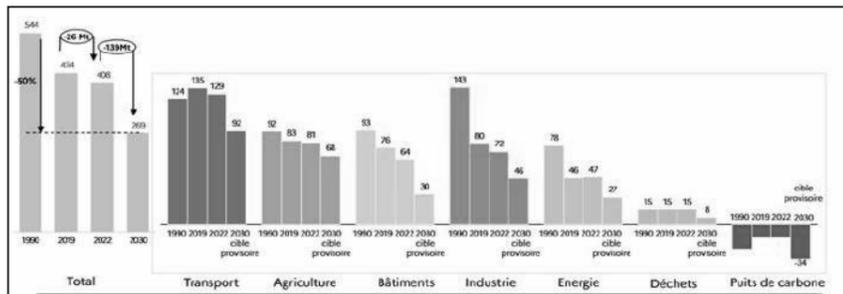
Après sa réélection, le Président de la République avait chargé sa Première Ministre Elisabeth Borne d'une mission de « planification écologique ». Les urgences climatiques, énergétiques et environnementales imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour baisser de plus de moitié nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos pressions sur la biodiversité et mieux gérer nos ressources essentielles. Tels sont les objectifs de cette feuille de route, portée par Maignon et désormais déclinée sur les territoires. À cet effet, l'organisation de conférences des parties (COP) à l'échelle de chaque région, est confiée au tandem préfet de région – président du conseil régional.

Cette planification écologique devrait se finaliser dans les prochains mois avec un nouveau projet de loi, relatif à la souveraineté énergétique, qui viendra compléter les Lois votées récemment sur le nucléaire et sur l'accélération des énergies renouvelables. En effet, le contexte géopolitique et énergétique très tendu vient renforcer la nécessité de trouver des solutions pragmatiques pour assurer la sécurité d'approvisionnement de notre pays. Face à cette situation, relocaliser notre production

d'énergie, en substituant les sources décarbonées aux sources fossiles, et développer des installations industrielles nécessaires au développement des énergies renouvelables sont autant d'impératifs. Cette ambition est également nécessaire pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que notre pays s'est fixés, en parallèle d'un effort massif de réduction de notre consommation énergétique.

• Réduction des gaz à effet de serre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si nous avons réussi à réduire nos émissions brutes de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années !

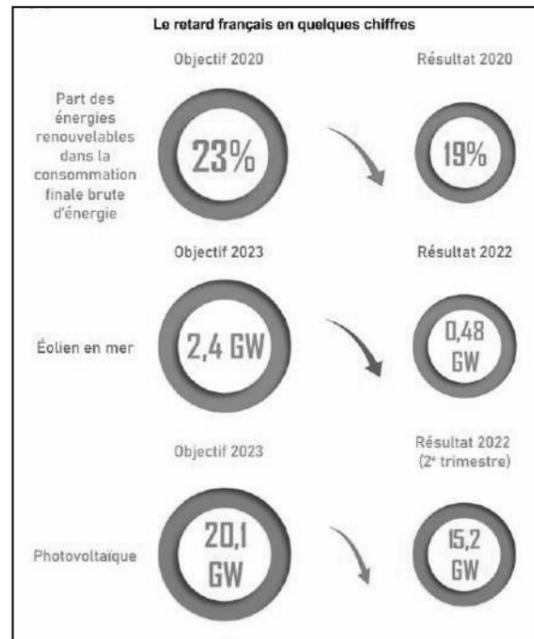


• Relance du nucléaire

En Saône et Loire, Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, est venue plusieurs fois expliquer la stratégie nationale qui repose sur trois piliers : la sobriété et l'efficacité énergétiques, l'accélération du développement des énergies renouvelables et la relance du programme nucléaire. Sur ce dernier point, les industries de notre département sont particulièrement en pointe.



• ZAER : Accélération de la production d'énergies renouvelables



En mars 2023 a été promulguée la Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, confirmant les nombreux apports du texte de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat, notamment le dispositif de planification territoriale du déploiement des énergies renouvelables à l'initiative des élus locaux. Ainsi, la loi prévoit que les communes peuvent définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Toutes les communes sont concernées et peuvent personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Les élus locaux étaient invités à proposer leurs zones d'accélération, avec l'objectif d'une remontée aux services de l'Etat avant le 31 décembre 2023. Passée cette échéance, il reste toutefois possible de communiquer ces zones à l'Etat, au fil de l'eau en concertation avec ses services. Le Référent préfectoral présentera ensuite ces zones lors d'une conférence départementale et transmettra la cartographie pour avis au comité régional de l'énergie, qui rendra son avis au plus tard trois mois après sur la suffisance ou non des zones identifiées au niveau régional.

Une fois la confirmation que les zones sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionalisés, les communes de la région pourront bénéficier de certains avantages, et pourront notamment identifier des zones d'exclusion sur lesquelles l'implantation de projets d'énergie renouvelable ne sera pas autorisée.

La remontée des zones d'accélération aux services de l'Etat a suscité de nombreuses réactions légitimes des élus, compte-tenu du très court délai leur permettant d'effectuer ce travail conséquent. Malgré un vote du texte en février 2023, les outils à destination des élus n'ont été mis en place qu'au dernier trimestre, ne laissant qu'un délai intenable de quelques semaines aux conseils municipaux. Le travail va donc se poursuivre en ce début d'année 2024.

Énergies renouvelables : les habitants consultés pour des propositions

Le conseil municipal de Stais a organisé le 14 février 2024 une réunion publique pour recueillir les avis des habitants sur la mise en place de zones d'accélération des énergies renouvelables. Les habitants ont été consultés sur les zones d'accélération et les zones d'exclusion. Les propositions des habitants ont été prises en compte et seront présentées au conseil municipal le 20 février 2024.

Le plein d'énergie grâce aux toits des bâtiments ?

Les tarifs d'assainissement en augmentation

Le conseil municipal de Stais a organisé le 14 février 2024 une réunion publique pour recueillir les avis des habitants sur la mise en place de zones d'accélération des énergies renouvelables. Les habitants ont été consultés sur les zones d'accélération et les zones d'exclusion. Les propositions des habitants ont été prises en compte et seront présentées au conseil municipal le 20 février 2024.

Maltat
La commune se tourne vers le photovoltaïque

Le conseil municipal, réuni lundi, a signé un devis pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du stade. L'accident de production pourra être transféré sur d'autres compteurs de la commune.

Le conseil municipal est réuni le lundi soir autour du maire Christine Racine à annoncé, dans le cadre de l'adoption au pôle performance énergétique du SYDESIL les études menées en ce moment sur la commune pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux. Des panneaux qui produiront une énergie en autoconsommation avec possibilité de 30 % de subvention de la part du Département. Les études sont en cours.

Sornay
Bientôt des panneaux photovoltaïques au stade

Le conseil municipal, réuni lundi, a signé un devis pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du stade. L'accident de production pourra être transféré sur d'autres compteurs de la commune.

Le conseil municipal est réuni le lundi soir autour du maire Christine Racine à annoncé, dans le cadre de l'adoption au pôle performance énergétique du SYDESIL les études menées en ce moment sur la commune pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux. Des panneaux qui produiront une énergie en autoconsommation avec possibilité de 30 % de subvention de la part du Département. Les études sont en cours.

Trouhan-sur-Arroux
Le projet de "champs solaires" adopté, le projet photovoltaïque ajourné

Le conseil municipal de Trouhan-sur-Arroux a adopté le projet de "champs solaires" et ajourné le projet photovoltaïque. Les études sont en cours.



COLLECTIVITÉS LOCALES

• Revaloriser le métier de secrétaire de mairie

Depuis plusieurs mois, le Sénat appelait de ses vœux une amélioration de la situation des secrétaires de mairie. Plusieurs propositions de loi avaient été déposées et la Délégation aux Collectivités territoriales, dont je suis vice-président, avait rendu un rapport sur le sujet en faisant plusieurs propositions. Il est en effet urgent d'agir. Les secrétaires de mairie, employés dans les petites communes (de moins de 3 500 habitants), jouent un rôle essentiel à la fois auprès des habitants et des maires, dont ils sont souvent l'unique collaborateur. Or plus de 1 900 postes de secrétaires de mairie sont actuellement vacants. Et près d'un tiers des agents aujourd'hui en poste partiront à la retraite d'ici 2030.

Face aux difficultés à recruter des secrétaires de mairie, la proposition de loi, votée par le Sénat puis l'Assemblée nationale, devenue Loi du 30 Décembre 2023, contient plusieurs mesures pour revaloriser ce métier, comme la création d'une voie de promotion interne dérogatoire ; la création d'une formation initiale qualifiante ; le bénéfice d'un avantage spécifique d'ancienneté.

Le texte maintient la majorité des dispositions ajoutées au Sénat, parmi lesquelles :

la consécration dans le code général des collectivités territoriales des fonctions de secrétaire de mairie ; la remise d'un rapport du Gouvernement au Parlement en vue de la création d'une filière universitaire dédiée au métier de secrétaire et de secrétaire général de mairie ; l'instauration d'une formation initiale commune à l'ensemble des secrétaires de mairie ; la facilitation de la promotion interne.

Retrouvez les informations clés du texte final



À La Commelle avec le Maire Alain d'Anglejan et la secrétaire de mairie Isabelle Langillier

• Situation financière des collectivités locales

Lors de mes visites dans les communes de Saône-et-Loire, j'ai été interpellé par les élus sur la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et sur la compensation mise en place par le Gouvernement. Ce nouveau mécanisme de compensation vient aujourd'hui complexifier la fiscalité locale et donne le sentiment aux élus d'une injustice.

Le 21 novembre, à l'occasion du débat sur le rapport sur la situation financière des collectivités

locale avec le ministre chargé des comptes publics Thomas Cazenave, je suis intervenu pour l'alerter sur l'urgence de simplifier notre modèle d'imposition et d'assurer aux communes une véritable souveraineté fiscale qui corresponde à la réalité de leur territoire.



Retrouvez mon intervention en séance



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2024

L'automne est la saison d'examen du projet de budget pour l'année à venir. D'octobre à décembre, députés et sénateurs ont donc examiné ce texte budgétaire décisif.

• Projet de Loi de Finances : comment ça marche ?



L'examen du projet de loi de finances initiale est un moment fort de l'activité parlementaire. Il s'agit de passer en revue la gestion des crédits de l'ensemble des politiques conduites par l'Etat, présentées sous forme de « missions », c'est-à-dire d'ensembles de programmes concourant à une politique publique définie. Toutes les commissions permanentes prennent une part active à ce contrôle.

Le texte comprend deux parties distinctes :

- la première partie prévoit les recettes de l'Etat et les impositions affectées à d'autres personnes de l'Etat pour l'année à venir et présente un tableau d'équilibre des recettes et des charges
- la seconde partie établit les crédits pour chacune des missions qui composent le budget de l'Etat (exemple de missions : Culture, Défense, Ecologie, Economie, Enseignement scolaire, etc.) et comprend également des mesures qui n'ont pas d'impact financier sur l'année du projet de loi de finances.

• Mission « Cohésion des territoires »

Sur le terrain en Saône-et-Loire, je constate chaque semaine l'inégal développement économique, les difficultés de l'école, l'accès aux soins difficile, la montée des incivilités et bien d'autres sujets de craintes dont vous me faites part.

Lors de la discussion générale de la mission « Cohésion des territoires », je suis intervenu en rappelant qu'à l'heure où la France se divise, cette cohésion est particulièrement attendue par les Français.

Les choix du Gouvernement sont préoccupants et appellent plus de pragmatisme : les crédits d'ingénierie locale sont par exemple en hausse, mais les principales dotations aux collectivités territoriales diminuent en valeur réelle.



Retrouvez mon intervention en séance publique





• **Mission « Ecologie, développement et mobilité durable »**

Dans le cadre de l'examen de la Mission « Ecologie, développement et mobilité durable » du PLF 2024 par la commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable, j'ai été nommé rapporteur pour avis sur les crédits relatifs à la transition énergétique et au climat. J'ai donc conduit plusieurs auditions d'experts, d'associations ou de représentants d'administrations pour examiner les propositions du Gouvernement et proposer d'éventuelles modifications. Après l'examen de mon rapport, la commission a émis un avis favorable à ces crédits sous le bénéfice de l'adoption de dix amendements.

À cet égard, si le « budget vert » constitue un outil pertinent pour les élus locaux, sa généralisation, voulue par l'Assemblée nationale, pourrait être contreproductive car prématurée.

J'ai également souhaité prolonger les efforts initiés par la loi d'accélération des énergies renouvelables adoptée en 2023. C'est le sens des nombreux amendements adoptés par la commission sur ma proposition, tendant à accélérer le déploiement des capacités de production photovoltaïque, à renforcer les moyens en faveur de la chaleur et du froid renouvelables et à faire bénéficier les territoires des retombées économiques des projets.

Enfin, concernant la rénovation énergétique des bâtiments, si la hausse des montants alloués aux logements privés s'avère en partie trompeuse, la refonte annoncée de MaPrimeRénov' constitue un motif de satisfaction. Des inquiétudes persistent cependant. La commission a également adopté un amendement augmentant les moyens en faveur de la rénovation du bâti public des collectivités.



Dans le champ de cet avis, l'examen du budget a donné lieu à des réflexions de plusieurs ordres : Le verdissement des finances publiques, mis en exergue par le « budget vert » de l'Etat, doit tout d'abord être nuancé. Concernant le financement de la transition dans les territoires, il est urgent de mieux outiller et de mieux accompagner les collectivités territoriales pour faire face au « mur » d'investissements verts qui se présente devant elles.



• **Un texte bien en-deçà des espérances...**

La discussion budgétaire est arrivée à son terme au Parlement, le 21 décembre dernier, après plus de 150 heures de séance au Sénat et l'examen de plus de 3700 amendements. Après l'échec de la commission mixte paritaire entre députés et sénateurs le 12 décembre, le Gouvernement a, en nouvelle lecture puis en lecture définitive, de nouveau déclenché le 49-3 à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances pour 2024. La déception est grande pour la chambre des territoires : très peu des apports du Sénat ont été repris, même des mesures adoptées à l'unanimité.

Seules quelques mesures substantielles ont été retenues dans le texte définitif :

- Concernant la réforme des ZRR (Zones de revitalisation rurales) devenues France Ruralités Revitalisation (FRR), nos propositions ont largement inspiré la version retenue par le Gouvernement.
- La Dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux (DPEL) a été abondée de 14,6 millions d'euros. Comme nous l'avons déjà proposé les années précédentes, le critère de potentiel financier pour les communes de moins de 1000 habitants a été supprimé par le Sénat. Nous nous réjouissons que cette demande récurrente des sénateurs soit enfin prise en compte et retenue dans le texte final. De plus, la durée de garantie de la DPEL a été prolongée jusqu'au deuxième renouvellement général du conseil municipal après la création de la commune nouvelle.
- La réintégration des opérations d'agencement et d'aménagement de terrains dans l'assiette du FCTVA avait été défendue par les sénateurs également depuis plusieurs années. Non retenue en 2023 par le Gouvernement, elle l'a été cette année. Toutefois, cette mesure ne concernera que les opérations dont la facture sera émise à partir du 1er janvier 2024.
- Pour les communes nouvelles, la hausse du montant de la dotation d'amorçage à 15 € par habitant (au lieu de 10 € par habitant dans le texte initial), proposée par le Sénat, a été conservée, afin de soutenir les projets de regroupement de communes.
- Parmi les autres apports du Sénat, ont été conservées les dispositions visant à renforcer le dispositif d'assouplissement des règles de liens entre les taux de fiscalité locale, l'affectation d'une fraction du produit de la

taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance aux communes, pour le financement de l'entretien de leur voirie, ainsi que l'attribution d'une dotation « aménités rurales », d'un montant qui ne peut être inférieur à la dotation perçue en 2023.

- Le Sénat a également augmenté la dotation globale de fonctionnement à hauteur de 100 millions d'euros. En complément, une dotation de soutien de 100 millions d'euros au profit des collectivités ayant subi des dégâts majeurs en raison d'évènements climatiques exceptionnels avait été aussi votée par la Haute Assemblée mais n'a pas été reprise par le Gouvernement.
 - Par ailleurs, le Gouvernement a totalement exclu la transformation de la nouvelle exonération de TFPB pour les logements sociaux en une exonération facultative, sur délibération de la commune ou de l'EPCI.
 - En outre, le Gouvernement n'a pas repris :
 - La mise en place par le Sénat d'un prélèvement sur recettes de l'État au bénéfice des communes rurales, pour le financement de dépenses d'investissement dans la défense extérieure contre les incendies.
 - La création par le Sénat d'un Fonds de solidarité nationale pour les communes non reconnues en état de catastrophe naturelle lors de la période de sécheresse de 2022.
 - La possibilité pour les communes rurales de solliciter une subvention au titre de la DETR, pour financer les travaux d'un immeuble en péril non pris en charge par le propriétaire.
- Cette liste de nos mesures non reprises dans le texte du 49-3 est bien loin d'être exhaustive. Mais ces quelques exemples illustrent la faible écoute de l'exécutif à l'égard des attentes des communes, relayées par le Sénat.

« Après le 49.3, la déception est grande. »



Filet de sécurité énergétique : le Sénat avait prévu

En 2022, lors de l'examen du Projet de loi de Finances rectificative, le Sénat avait souhaité améliorer le soutien de l'Etat aux collectivités en rendant le filet de sécurité accessible à l'ensemble de celles-ci. Il s'agissait de faire face à la hausse du prix de l'énergie et à celle du point d'indice décidée en juillet 2022. J'avais alors alerté le Gouvernement à plusieurs reprises, mais celui-ci était resté sur sa position, et le filet de sécurité, conditionné par des critères précis, devait permettre d'apporter un soutien d'un montant de 430 millions d'euros à 22 000 communes.

Un arrêté en date du 13 octobre 2023 est venu fixer le montant définitif du filet de sécurité. Le nombre de communes bénéficiaires est bien plus faible que prévu, et la moitié de celles-ci sont contraintes de rembourser l'acompte qu'elles ont perçu. En Saône-et-Loire, c'est le cas de plus de 2 communes sur 3, sur la centaine de communes ayant perçu l'acompte.

Au niveau national, seules 2 942 collectivités ne seront réellement soutenues pour un montant total de 405 millions d'euros. Face à ce constat, j'ai souhaité interroger la Première Ministre à l'occasion des Questions d'Actualité au Gouvernement du mercredi 18 octobre.

« Ce soutien de l'Etat était attendu et je veux relayer les profondes inquiétudes des Maires, confrontés à l'explosion de leurs dépenses d'énergie, de l'inflation, de l'augmentation des charges de personnel mais aussi à la remontée des taux d'emprunt. Le filet de sécurité devait appuyer la formidable mobilisation des élus locaux pour faire face à cette dégradation des conditions budgétaires, pour trouver des solutions pour faire des économies, pour investir pour plus de sobriété. »

Finalement, si certaines communes ont pu bénéficier de ce soutien, force est de constater que les critères restrictifs choisis pour attribuer cette dotation ont privé de nombreuses communes en difficulté de la chance d'en bénéficier.

Face à cette situation, nous avons voté dans le Projet de Loi de Finances pour 2024 la mise en place d'un mécanisme d'étalement des remboursements des acomptes du filet de sécurité, afin d'en lisser l'impact budgétaire et comptable sur plusieurs exercices. Ce dispositif avait été travaillé en lien avec l'Association des maires de France. Malheureusement, il n'a pas été repris par le Gouvernement dans le texte du 49-3 à l'Assemblée nationale en lecture définitive.



Retrouvez l'intégralité de ma Question d'Actualité au Gouvernement



FACTURES ENERGETIQUES : QUELLES PROTECTIONS POUR LES COMMUNES EN 2024 ?

Face aux difficultés rencontrées par de nombreuses communes pour faire face à la hausse de leur facture énergétique, je m'étais mobilisé avec mes collègues sénateurs pour qu'un soutien leur soit apporté en 2023. Trois niveaux de « protection » existaient en 2023. Qu'en sera-t-il en 2024 ?

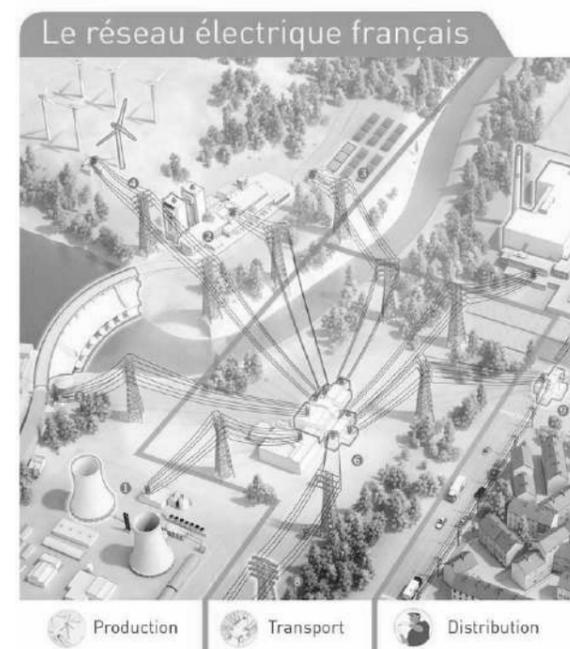
- En premier lieu, concernant le gaz et l'électricité, les communes de moins de 10 employés à temps plein et moins de 2 millions d'euros de recettes (critères cumulatifs) (selon le Gouvernement, cela représente 80 % des communes) bénéficient des tarifs réglementés de vente du gaz et de l'électricité : la hausse a donc été limitée à 15 % en 2023. Ce dispositif de plafond de prix à 280€/MWh sera prolongé en 2024.

- En deuxième lieu, un « amortisseur électricité » avait été mis en place, avec une prise en charge de 50% pour les contrats avec un prix de l'électricité supérieur à 180 €/MWh, avec un prix plafond fixé à 500 €/MWh. L'obtention de cette aide n'a été soumise à aucune démarche puisque la réduction de prix a été directement décomptée de la facture d'électricité.

En 2023, près de 24 000 collectivités ont bénéficié de l'amortisseur, pour un coût total de 1 milliard d'euros. Les communes continueront de bénéficier de l'amortisseur électricité en 2024, sans limite de taille, comme en 2023. L'Etat prendra en charge jusqu'à 75 % des coûts de l'énergie, en fonction du prix du mégawattheure fixé par les contrats. Ce dispositif s'applique notamment aux communes ayant signé des contrats avec des prix très élevés. Pour bénéficier de l'amortisseur en 2024, les collectivités n'auront toujours aucune démarche à

faire, l'aide sera appliquée automatiquement par les fournisseurs, sauf changement de situation à leur signaler.

- Enfin, en troisième lieu, s'était également appliqué un « filet de sécurité ». Ce filet de sécurité, trop complexe et restrictif en 2023 a même donné lieu à une obligation de remboursement pour beaucoup de communes. Le filet de sécurité n'est pas prolongé en 2024. Le Sénat a voté sa reconduction dans le PLF 2024, mais cela n'a pas été repris par le Gouvernement dans le texte du 49-3.

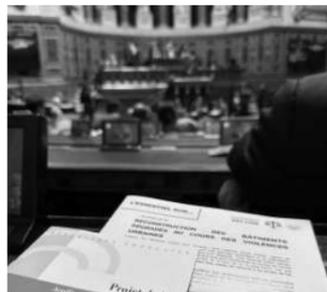




SÉCURITÉ

Notre pays connaît depuis plusieurs mois une montée de la violence qui n'épargne désormais aucun territoire, comme nous l'ont rappelé les émeutes du mois de juillet qui ont durement impacté les bâtiments communaux vandalisés ou incendiés.

Pour soutenir les collectivités concernées, le Sénat a examiné en urgence le Projet de loi relatif à l'accélération de la reconstruction des bâtiments dégradés ou démolis au cours des violences urbaines survenues du 27 juin au 15 juillet 2023. Ce texte permettra d'assouplir les obligations administratives et d'accompagner les collectivités dans la reconstruction rapide de leurs infrastructures.



• Création de 4 gendarmeries en Saône-et-Loire

Début octobre, le Président de la République a annoncé la création de nouvelles brigades de gendarmerie, donc quatre en Saône-et-Loire : des brigades fixes à Toulon-sur-Arroux, Pierreclos et Lux, et une brigade mobile rattachée à la compagnie d'Autun.

Face à la recrudescence des violences, ces brigades de proximité, notamment implantées en milieu rural, permettront à la fois de délester la charge d'intervention des brigades existantes, mais aussi de répondre de manière plus rapide et adaptée, aux situations d'insécurité des élus et de tous nos concitoyens.



Quelques semaines auparavant, j'étais présent en Préfecture aux côtés de mes collègues parlementaires pour accueillir le ministre de l'intérieur Gerald Darmanin à l'occasion de la signature de la convention relative aux effectifs et à l'immobilier locatif de la Gendarmerie Nationale de Saône-et-Loire, avec André Accary, Président du Département Saône-et-Loire.

À l'issue de cette signature, le ministre a remis la médaille de la sécurité intérieure à des personnels policiers, gendarmes, policiers municipaux et pompiers engagés face aux violences urbaines du mois de juillet.



Inaugurations des locaux des nouvelles brigades de gendarmerie de Tournus (ci-dessus à gauche), aux côtés du Maire Bertrand Veau, et d'Etang-sur-Arroux (ci-dessus à droite), aux côtés du Maire Dominique Commeau. Des nouveaux locaux modernes, spacieux et adaptés pour les forces de l'ordre et leurs familles qui leur permettront de mener leurs missions dans les meilleures conditions.

IMMIGRATION

Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration, tels sont les objectifs du Projet de loi déposé en février 2023 par le Gouvernement. Après une première lecture au Sénat et l'adoption d'une motion de rejet par l'Assemblée nationale, une commission mixte paritaire (CMP - comprenant 7 députés et 7 sénateurs) s'est réunie les lundi 18 et mardi 19 décembre pour l'examen de ce projet de loi.



Alors que le texte n'a pas été examiné par l'Assemblée nationale, le Sénat s'est imposé une fois de plus comme un élément de stabilité dans le paysage politique de notre pays et un garant des droits du Parlement. La commission mixte paritaire est parvenue à un accord sur un texte qui reprend très largement celui voté par le Sénat le 14 novembre 2023, puisque près de 90% des dispositions sénatoriales ont été validées par la CMP.

Il en résulte l'adoption par les deux chambres du Parlement d'un texte significativement durci par rapport au projet de loi initial du Gouvernement. La cohérence du texte sénatorial été préservée, autour de deux grands objectifs : réduire les entrées, augmenter les départs.

Les voies d'accès au séjour seront ainsi mieux maîtrisées, en particulier par l'instauration de quotas migratoires, notamment en matière professionnelle. L'accès au séjour sera restreint par le durcissement des conditions de la délivrance des titres pour motif familial, en particulier pour les conjoints de Français, le regroupement familial et la réunification familiale, ainsi que par le renforcement des conditions et contrôle applicables en matière d'immigration étudiante.

Le texte adopté vise également à diminuer l'attractivité migratoire de la France, en restreignant l'accès à la nationalité (par le resserrement des conditions d'accès à la nationalité par mariage et le

au titre du droit du sol à une manifestation de volonté), en rétablissant le délit de séjour irrégulier, en soumettant le bénéfice de certaines prestations sociales non contributives à une durée minimale de séjour régulier. Le Parlement a également adopté l'article 4 bis dans une rédaction préservant le pouvoir discrétionnaire des préfets en matière de régularisation des travailleurs étrangers irréguliers, supprimant ainsi la prime à la fraude qu'entendait mettre en place le Gouvernement dans son texte initial.

Les députés ont enfin rejoint en CMP la volonté du Sénat de garantir la mise en œuvre effective des décisions d'éloignement. En réduisant les régimes de protection contre l'éloignement au strict minimum autorisé par la Constitution et en étoffant les motifs de refus ou de retrait de titre de séjour existants, le Sénat avait déjà souhaité ouvrir à l'administration de plus amples marges de manœuvre ; le texte définitif entérine cette position, qui donnera à l'État les moyens nécessaires pour lutter plus efficacement contre l'immigration irrégulière.

Le Conseil Constitutionnel ayant été saisi, il doit vérifier la conformité du texte à la Constitution d'ici le 25 janvier prochain.

Retrouvez les informations clés du texte final



EN SAVOIR PLUS...

• Rapport de la Cour des Comptes sur « La politique de lutte contre l'immigration irrégulière »

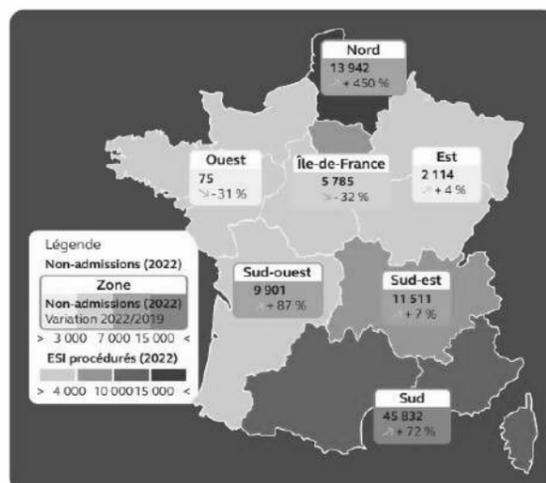
Le dernier rapport de la Cour des Comptes, publié le 4 janvier 2024, apporte un éclairage sur la politique de lutte contre l'immigration irrégulière en France et sur ses dysfonctionnements. Au travers de ce rapport, la Cour pointe une pression accrue sur les frontières de notre pays ainsi que l'efficacité incertaine de leurs gestions. En 2023, le nombre d'étrangers en situation irrégulière présents en France est estimé à 439 000.

Le premier maillon de la lutte contre l'immigration irrégulière consiste à empêcher l'entrée en France des étrangers qui n'ont pas le droit d'y pénétrer. Ainsi, la France a prononcé près de 240 000 refus d'entrée à ses frontières intérieures entre 2018 et 2022. Malgré cela, le nombre global d'entrées irrégulières sur le territoire national s'accroît depuis 2015, car ce contrôle frontalier est très consommateur en moyens humains et matériels et les contrôles opérés sont très limités. Malgré des moyens significatifs engagés pour la surveillance des frontières, l'organisation des gardes-frontières n'est pas suffisamment optimisée.

Le rapport permet de mettre en lumière la pression qui s'exerce également sur les administrations et les juridictions chargées de la gestion des étrangers en situation irrégulière, qui peinent à assurer leur mission. La plupart des préfetures sont surchargées : sur les 5 dernières années par exemple, le nombre d'obligations de quitter les territoire français (OQTF) délivrées a augmenté de 60% alors que les effectifs préfectoraux consacrés à l'éloignement et au contentieux des étrangers ont crû de seulement 9%. Le rapport pointe également l'enchaînement d'obstacles structurels à l'éloignement des étrangers en situation irrégulière. Les centres de rétention administratives sont surchargés et peinent à recruter du personnel.

Seule 10% des OQTF sont exécutées car l'administration peine à démontrer l'identité des étrangers en situation irrégulière et que de nombreux pays d'origine sont réticents à délivrer un laissez-passer consulaire à leurs ressortissants. Si des moyens significatifs sont mis en œuvre (1,8 milliard d'euros par an et la mobilisation de 16 000 fonctionnaires et militaires à plein temps), la Cour des Comptes relève qu'une stratégie d'ensemble reste à construire. Le cadre législatif a fait l'objet de 133 modifications en moins de dix ans, tandis que le ministère de l'intérieur a tendance, au gré de l'actualité, à réaffirmer ses priorités par circulaires, sans constituer pour autant de stratégie globale et interministérielle.

Non-admissions et étrangers en situation irrégulière (ESI) ayant fait l'objet d'une procédure des forces de sécurité intérieure, par zone (France hexagonale)



Source : Cour des comptes, d'après les données de la DNPAF (PAFISA)

Retrouvez l'intégralité du rapport



Retrouvez la synthèse



ACTIVITÉS PARLEMENTAIRES



VISITE DE SA MAJESTÉ LE ROI CHARLES III

21 septembre : Discours au Sénat de sa Majesté le Roi Charles III du Royaume-Uni à l'occasion de sa première visite d'Etat en France.



ACCUEIL DU PRÉSIDENT DU SÉNAT THAÏLANDAIS



Lundi 4 décembre, j'ai eu l'honneur d'accueillir le Président du Sénat du Royaume de Thaïlande Pornpetch Wichitcholchai aux côtés de mon collègue sénateur Christian Cambon, à l'occasion du Forum économique international sur l'Asie du Sud-Est organisé par les groupes d'amitié interparlementaires d'amitié du Sénat.

RENCONTRE AVEC SA MAJESTÉ LE ROI DU CAMBODGE



Mercredi 15 novembre, j'ai eu l'honneur de pouvoir saluer le Roi du Cambodge, Sa Majesté NORODOM SIHAMONI, aux côtés de la Directrice Générale de l'UNESCO Audrey Azoulay, lors de la 4ème Conférence intergouvernementale du Comité international de Coordination pour la sauvegarde et le développement des sites historiques d'Angkor et de Sambor Prei Kuk, dans le cadre du groupe interparlementaire d'amitié France – Cambodge que préside mon collègue Vincent Eblé.

Dans le contexte actuel particulièrement éprouvant pour les élus locaux, qui font face en première ligne à la montée de la violence, à la lourdeur administrative, aux difficultés financières, tout en mettant tout en œuvre pour répondre aux enjeux de demain, les associations des maires assurent un travail essentiel à leur service.

Chaque année, les deux associations tiennent leurs assemblées générales qui sont l'occasion d'évoquer les nombreux sujets importants. Violence envers les élus, santé financière des collectivités, transition énergétique, autant de sujets majeurs qui impactent le quotidien des maires.



Assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux de Saône-et-Loire le 16 septembre à Martigny-le-Comte, avec la maire Anne Degrange et le président Jean-François Farenc.



Assemblée générale de l'Association des Maires de Saône-et-Loire le 6 octobre à Igé, en présence du maire de la commune Gérard Bueno, de la présidente Marie-Claude Jarrot, du Préfet, de mes collègues parlementaires et de Stanislas Bourron, directeur de l'ANCT.

Dans le cadre de l'activité parlementaire au Sénat, il est indispensable d'assurer la prise en considération de la réalité rencontrée sur le terrain, et par conséquent de connaître les spécificités du territoire et ses problématiques. Cette proximité est essentielle pour défendre la voix des élus locaux. Tous ces échanges nourrissent ma réflexion lors du travail parlementaire que nous menons et me permet d'alerter et d'interroger le Gouvernement sur les préoccupations qui sont les vôtres.

Chaque semaine, il me tient donc à cœur de venir à votre rencontre, sur l'ensemble du département.



1



2



1



2



3



3



4



4



5



5



6



6



7



7



8



8



9

JUILLET

(1) À Cluny avec la Maire Marie Fauvet et la conseillère départementale Elisabeth Lemonon pour une visite de la cité abbatiale le 10 juillet.

Visite en Bresse le 24 juillet des communes impactées par les orages du 15 juillet, où j'ai mesuré l'ampleur des dégâts engendrés par les mini-tornades et l'engagement sans faille des élus. (2) À Montpont-en-Bresse avec la Maire Anne Trontin et ses collègues du conseil municipal. (3) À Sainte-Croix-en-Bresse avec le Maire Joël Culas et ses collègues. (4) À Bruailles avec la Maire Martine Morel. (5) À Saint-Martin-du-Mont avec le Maire Eric Bernard et ses collègues. (6) À Sagy avec le Maire Denis Parisot. (7) Constatation des dégâts à Sainte-Croix-en-Bresse avec les élus. (8) À Savigny-en-Revermont avec le Maire Guy Goyot.

JUILLET

Le 25 juillet, avec le Maire de La Comelle Alain d'Anglejan et sa secrétaire de mairie (1), à Saint-Prix avec le Maire Christian Demizieux et ses collègues (2), puis à Saint-Léger-sous-Beuvray avec le Maire Anne-Marie Ducreux (3).

(4) (5) À Etang-sur-Aroux aux côtés du Maire Dominique Commeau et des élus du territoire pour visiter le chantier de dépose du pont-rail dans le cadre de la modernisation de la ligne Nevers-Dijon.

Le 27 juillet, à Juif avec le Maire André Bêche et ses collègues du conseil municipal (6), puis à Vérissey avec la Maire Chantal Petiot (7). À Rancy avec le Maire Pascal Morey (8) et à Simard avec le Maire Jean-Marc Aberlenc, la conseillère départementale Mathilde Chalumeau et leurs collègues du conseil municipal (9).



JUILLET

Echanges avec les élus Bressans les 27 et 28 juillet pour faire le point sur les problématiques de nos territoires ruraux, à Jovençon avec le Maire Hervé Voisin (1) et à La Chapelle-Naude avec Sébastien Guigue (2), et leurs collègues.

De nombreux élus me font part de leurs inquiétudes sur l'impact du ZAN, comme à la Chapelle-Thècle avec le Maire Alain Chaillet (3) et à Sornay avec le Maire Christian Clerc (4), et leurs collègues conseillers municipaux. (5) Avec le Maire de Saint-Usuge Didier Laurency et ses collègues pour évoquer les difficultés d'installation des jeunes sur la commune.

(6) À Saint-Germain-du-Bois, la Maire Nadine Robelin et ses collègues ont évoqué les enjeux de l'intercommunalité et de la rénovation des logements.

(7) Enfin, à Pierre-de-Bresse avec la Maire et conseillère départementale Aline Gruet, devant les grilles du château récemment restaurées par le Conseil départemental.

AOÛT

(1) Le 2 août, à Saint-Christophe-en-Bresse aux côtés du Maire Thierry Ravat et ses collègues pour évoquer la problématique de la rénovation énergétique.

Démographie médicale, maintien des commerces de proximité, incivilités... de nombreux sujets évoqués, à Bey avec la Maire Catherine Debeaune (2), à Lans avec le Maire Gilles Desbois (3), puis à Ouroux-sur-Saône avec le Maire Jean-Michel Desmard (4).

(5) À Allériot avec la Maire Brigitte Béal pour évoquer les projets de sa commune et de la communauté de communes Saône-Doubs-Bresse qu'elle préside.

À L'Abergement-Sainte-Colombe avec le Maire Stéphane Vivier (6), puis à Guerfand avec le Maire Laurent Morere (7) pour évoquer l'évolution de la relation entre les élus et les habitants.



AOÛT

(1) Le 3 août, avec Frédéric Bouchet, maire de Louhans pour évoquer les projets de la commune et notamment les problématiques scolaires.

À Condal avec le Maire Jean-Louis Desbordes (2) puis à Cuiseaux avec la Maire Françoise Jaillet et ses collègues (3), et à Joudes avec le Maire Stéphane Baltès et ses collègues (4) pour évoquer les projets de leurs communes. (5) Enjeux touristiques du territoire au cœur de nos échanges avec la Maire de La Truchère Josette Pothier et ses collègues.

(6) (7) Visite du Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin le 31 août à l'occasion de la signature de la convention relative aux effectifs et à l'immobilier locatif de la Gendarmerie Nationale de Saône-et-Loire, avec André Accary.

SEPTEMBRE

(1) Le 2 septembre, inauguration de la Foire de Digoin avec les élus locaux

Le 4 septembre, rentrée scolaire, d'abord à Digoin aux côtés du Maire David Bême et de son adjointe Chantal Chappuis (2), puis à Autun avec la visite du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et du SNU au Lycée militaire, aux côtés du Maire Vincent Chauvet, de la présidente du Grand Autunois Morvan Marie-Claude Barnay, du président du département André Accary, ses collègues Frédéric Brochot et Didier Laubérat, de mes collègues parlementaires, du Préfet et du sous-Préfet (3).

Le 5 septembre à Pontoux avec le Maire Marc Piard et ses collègues (4), à Mervans avec le Maire Jean-Luc Naltet et ses collègues (5), puis à La Racineuse avec le Maire Régis Girardeau (6) pour découvrir les projets locaux.

(7) Puis, à Frontenard avec le Maire Philippe Prin et ses collègues pour évoquer notre agriculture et les enjeux environnementaux.



1



2



3



1



2



3



4



5



4



5



6



6



7



8



9



7



8



9

SEPTEMBRE

Le 5 septembre à Bosjean avec la Maire Françoise Jacquard et son équipe (1) à La Chapelle-Saint-Sauveur avec la Maire Marie-Françoise Garot (2), à Tronchy avec le Maire Sébastien Jaccusse et son collègue (3), et à Serley avec le Maire Nicolas Vilain et ses collègues (4).

Après un passage par Montjay (5), rencontre du Maire de Bouhans Pierre Bousquet (6).

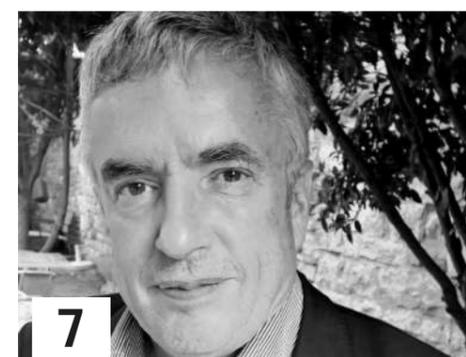
Le 6 septembre, de nombreux sujets évoqués à Dampierre-en-Bresse avec le Maire Philippe Page et son équipe (7), puis à Devrouze avec la Maire Sabine Doms et son collègue (8), et à Diconne avec le Maire Robert Coulon et ses collègues (9).

SEPTEMBRE

(1) Le 6 septembre, échanges à Saint-Etienne-en-Bresse avec le maire Xavier Bardet.

Le 7 septembre, à Saint-André-le-Désert avec le Maire Charles Deconfin (2), à Pressy-sous-Dondin avec la Maire Jacqueline Léonard-Larive (3), à Passy avec la Maire Marie-Blandine Prieur et ses collègues (4), à Chériset avec le Maire Armand Lagrost (5), puis à Saint-Martin-de-Salency avec la Maire Marie-Thérèse Gérard (6).

Le 12 septembre, à Perrigny-sur-Loire avec le Maire Michel Lacroix (7), à Saint-Aubin-sur-Loire avec le Maire Georges Bardot et son équipe (8), puis à Lesme avec le Maire Thierry Bernardin (9).



SEPTEMBRE

(1) (2) Le 12 septembre à Cronat aux côtés du Maire Georges Rousselet et de son adjointe pour une visite de la nouvelle Petite Unité de vie. (3) Puis à Maltat avec la Maire Christine Racine et ses collègues, et à Mont avec le Maire Patrick Mousserin (4). Le 14 septembre à Azé avec le Maire Serge Thirard et ses collègues élus pour découvrir les projets de la commune (5), puis à Saint-Gengoux-de-Scissé avec le Maire Stéphane Jaillet et ses collègues pour évoquer les sujets liés à la viticulture (6). (7) Echanges avec le Maire de Blanot et président de l'Association des Maires Ruraux de Saône-et-Loire Jean-François Farenc.

SEPTEMBRE

Le 14 septembre, à Cortambert avec le Maire Guy Poncet et son adjointe (1), à Cormatin avec le Maire Jean-François Bordet (2), et à Bray avec le Maire Bernard Froux (3).
Le 15 septembre, à Châteauneuf avec le Maire Bernard Quelin (4), puis à Varennes-les-Mâcon avec le Maire Guy Mantoux (5). (6) Le 15 septembre, Comité territorial du Brionnais du SYDESL à Tancon avec le maire Cyrille Brunet, le président du comité Lucien Verchère et l'équipe du SYDESL.
(7) Puis, prise de commandement du Colonel Tomica Lukic, nouveau commandant du groupement de Gendarmerie de Saône-et-Loire. (8) Le 19 septembre à Chalmoux avec le Maire Christian Renaud et ses collègues.



1



2



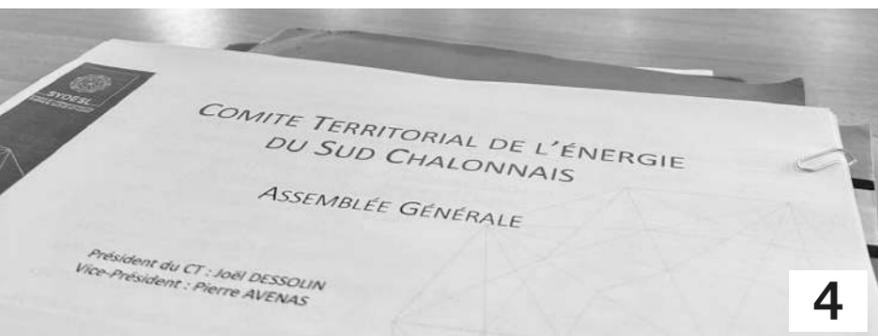
3



1



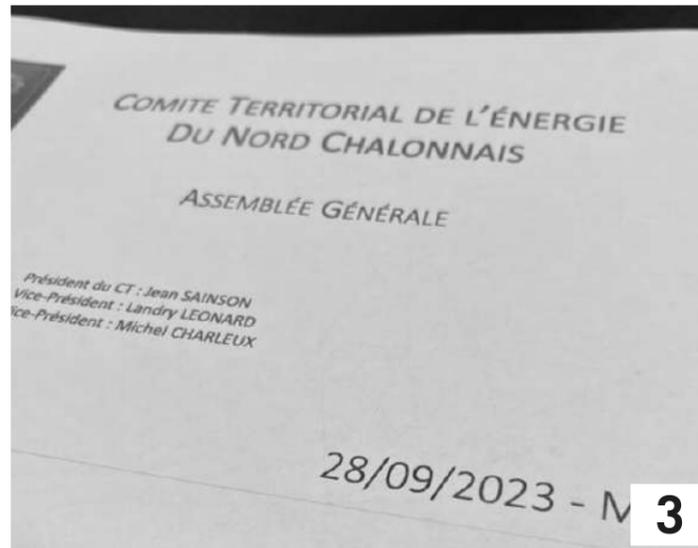
2



4



5



3



4



6



7



8



9



5



6

SEPTEMBRE

Le 19 septembre à Vitry-sur-Loire avec le Maire Patrick Lhuillier et son collègue (1), à Bourbon-Lancy avec la Maire Edith Gueugneau (2), puis à Montchanin avec le Maire Yohann Cassier et ses collègues (3).

(4) Le 22 septembre, Comité territorial Sud Chalonnais du SYDESL à Saint-Boil aux coté du président du comité Joël Dessolin.

Le 26 septembre à Poisson, avec la Maire Michelle Bonnot et ses collègues (5), puis à Varenne-Saint-Germain avec le Maire André Cottin (6).

(7) (8) (9) Enfin, à L'Hôpital-le-Mercier, avec le Maire Georges Bordat président du Syndicat Saint Yan Air'e Business, j'ai pu découvrir les locaux de l'Ecole Nationale d'Aviation de Saint-Yan, en compagnie du directeur Jean-Pierre Hello.

SEPTEMBRE

(1) Le 26 septembre à Montceau-les-Mines pour la pose de la première botte de paille de l'école Maternelle du Bois du Verne, aux côtés de la Maire Marie-Claude Jarrot, des conseillers départementaux Lionel Duparay et Marie-Thérèse Frizot, des élus du territoire, du Préfet de Saône-et-Loire et du sous-Prefet d'Autun.

(2) Puis, avec ma collègue Marie Mercier et le vice-président du département Dominique Lotte pour inaugurer l'extension du Centre Territorial de Santé.

(3) Le 28 septembre, Comité territorial Nord Chalonnais du SYDESL à Mercurey aux côtés du président du comité Jean Sainson.

(4) Le 29 septembre, remise du prix Berty Albrecht à Mâcon en Préfecture à deux classes de collégiens de troisième des collèges Jacques Prévert de Chalon-sur-Saône et Roger Semet de Digoin.

(5) Puis, inauguration des locaux de la nouvelle brigade de gendarmerie à Tournus aux côtés du Maire Bertrand Veau et des élus locaux.

(6) Enfin, inauguration du gymnase intercommunal de Pierre-de-Bresse aux côtés du Président de la Communauté de communes Régis Girardeau, de la Maire Aline Gruet et en présence de David Douillet, champion olympique de judo.



1



2



1



2



3



4



5



3



4



5



6



7



6



7

SEPTEMBRE & OCTOBRE

(1) Le 30 septembre, inauguration du pupitre marquant la ligne de démarcation à Poisson aux côtés de la Maire Michelle Bonnot, de la députée Josiane Corneloup, du Président du département André Accary et sa collègue Carole Chenuet, avec le Directeur départemental de l'ONACVG.

(2) Le 6 octobre à Gueugnon aux côtés du Maire Dominique Lotte, du directeur de l'ANCT Stanislas Bourron et de mes collègues parlementaires à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Maison France Services.

(3) Le 10 octobre à Saint-Yan pour la conférence des territoires du Charolais-Brionnais autour du Président André Accary et des conseillers départementaux des cantons concernés et de la Maire Elisabeth Ponsot.

Le 12 octobre, échanges sur l'agriculture et les relations avec l'Education nationale, à Essertenne avec le Maire Marc Mailliot (4), à Cordesse avec le Maire Gérard Bergeret (5), puis à Perreuil avec le Maire Enio Salce (6).

(7) Puis, inauguration des travaux de rénovation des salles de la mairie et de la cantine scolaire à Chissey-en-Morvan aux côtés du Maire Pascal Pommé et de ses collègues élus.

OCTOBRE

Le 13 octobre, échanges passionnants à Ballore avec le Maire Paul Dumontet (1), puis à Saint-Romain-sous-Gourdon avec le Maire Michel Chavot (2), et leurs collègues.

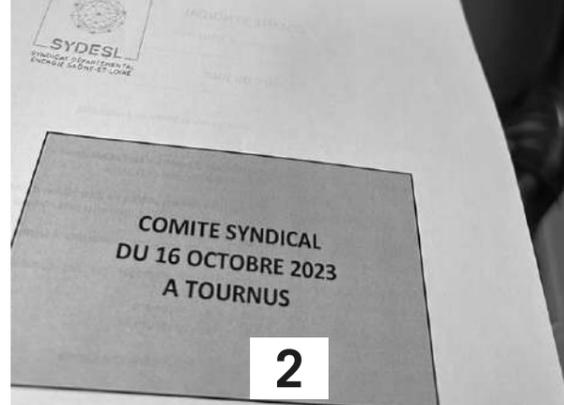
(3) Le 14 octobre, inauguration de la Foire de Charolles aux côtés du Maire Pierre Berthier, du président du comité de Foire, du président du Grand Charolais Gérald Gordat, de ma collègue députée Josiane Corneloup et des élus du territoire. (4) Puis à Digoin pour la Cérémonie départementale de remise des insignes de l'ordre des Palmes académiques par l'AMOPA.

Le 16 octobre, à Verzé avec la Maire Françoise Large et ses collègues Eric Faure, maire de Berzé-la-Ville, et Roger Luquet, maire de La Roche-Vineuse (5), pour évoquer notamment les difficultés liées à l'installation du nouveau réseau fibre. Puis à Laizé avec le maire Daniel Delume et ses collègues pour évoquer les difficultés d'investissement des communes (6).

(7) À Mâcon pour l'inauguration du nouveau parc Maria Chambefort aux côtés du Maire Jean-Patrick Courtois, du député Benjamin Dirx et de mon collègue Jérôme Durain, ainsi que des élus de Mâconnais-Beaujolais Agglomération.



1



2



3



1



2



3



4



5



6



7



4



5



6



8



9



7



8



9

OCTOBRE

(1) Le 16 octobre, hommage au professeur assassiné par un terroriste islamique Dominique Bernard au collège Jean Villar de Chalon-sur-Saône en présence des parlementaires, du Préfet et de la DASEN.

(2) Puis, comité syndical du SYDESL à Tournus avec le Président Jean Sainson.

(3) Enfin, réunion du Syndicat mixte du Pays de la Bresse Bourguignonne présidé par Anthony Vadot à Louhans pour une intervention sur le ZAN.

(4) Le 17 octobre, accueil de la Maire de Saint-Didier-sur-Arroux Agnès Comeau et ses collègues au Sénat avec ma collègue Marie Mercier.

(5) Le 22 octobre, commémorations à Digoin avec le Maire David Bême et nos collègues du conseil municipal.

(6) Le 25 octobre à Iguerande avec le Maire David Cordeiro et son équipe.

Le 26 octobre, inauguration de la nouvelle station de traitement des eaux à Artaix avec le maire Eric Nevers et de nombreux élus du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Sologne Ligérienne (7). Puis, à Saint-Laurent-d'Andenay avec le Maire Félix Moreno et ses collègues (8).

(9) Le 28 octobre, à Dompierre-sous-Sanvignes avec le Maire André Lauprêtre et sa collègue élue.

OCTOBRE

(1) Le 27 octobre, remise des insignes de l'Ordre National du Mérite à Edith Gueugneau, maire de Bourbon-Lancy. Une belle reconnaissance pour cette femme qui aime et défend son territoire avec passion et engagement et qui s'est battue, à l'Assemblée nationale notamment, pour que la parité entre les femmes et les hommes puisse progresser dans notre société.

Le 28 octobre, découverte des projets communaux et échanges passionnants à Saint-Berain-sous-Sanvignes avec le Maire Noël Valette (2), à Saint-Eugène avec le Maire Xavier Duvignaud (3), puis à Dettay avec la Maire Monique Raux (4), et leurs collègues.

(5) Puis, remise des prix de la Foire aux marrons à Saint-Léger-sous-Beuvray, aux côtés de la Maire Anne-Marie Ducreux et des élus du territoire.

Le 30 octobre à Vareilles avec le Maire Pierre Mathieu et son adjoint Lucien Verchère (6), à Baudemont avec le Maire Robert Thomas (7), à Saint-Germain-en-Brionnais avec le Maire Dominique Vaizand (8), et à Dyo avec le Maire Jérôme Debarreix (9), et leurs collègues élus.



1



2



3



1



2



4



5



3



4



5



6



7



6



7



8



8



9



9



10

NOVEMBRE

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables, ZAN, suppression de la taxe d'habitation... de nombreux sujets évoqués le 3 novembre, à Santilly avec le Maire Jean-Noël Clerc (1), à Champagny-sous-Uxelles avec le Maire Philippe Charles de la Brousse (2), à Bissy-sous-Uxelles avec la Maire Michelle Pepe (3), à Burnand avec le Maire René Roussillon (4), à Bresse-sur-Grosne avec le Maire Marc Monnot (5) et à Etrigny avec le Maire Jean-Paul Guerriaud (6), et leurs collègues. À Saint-Gengoux-le-National avec le Maire Didier Bordet (7), pour évoquer la candidature des sites clunisiens, dont fait partie la commune, à l'UNESCO, et les difficultés liées à la reprise de commerces dans les petites communes.

Le 4 novembre à Saint-Albain avec le Maire Marc Dumont (8), puis à Charbonnières avec la Maire Sylvie Outurquin (9), pour évoquer les difficultés liées à l'exercice du mandat de Maire.

NOVEMBRE

(1) Le 4 novembre, inauguration de l'Aire des Jaudières à Saint-Maurice-de-Satonnay avec le Maire Jean-Louis Lapray et de nombreux élus.

(2) Le 10 novembre, échanges avec la Maire de Fleurville Patricia Clément et son adjoint pour échanger sur l'insuffisance de l'enveloppe FIPD qui peut être mobilisée pour les projets d'installation de système de vidéosurveillance des axes routiers.

(3) Puis à Péronne pour l'assemblée générale de l'Agence Technique Départementale, présidée par le conseiller départemental Jean-François Cognard.

(4) Le 11 novembre à Digoïn, Avec le Maire David Bême et nos collègues du conseil municipal

(5) Le 16 novembre au Conseil de juridiction du tribunal judiciaire de Chalon-sur-Saône

Le 17 novembre, avec les Maires de l'Autunois pour évoquer les problématiques de la mobilité, du ZAN, des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables, à Monthelon avec Isabelle Joly (6), À Brion avec François de Guéllis (7), à Laizy avec Michel Ménager (8), à Auxy avec Stéphane Favre (9), et à Sully avec Emmanuel Roucher (10), et leurs collègues conseillers municipaux.



22 novembre : Accueil des Maires de Saône-et-Loire au Sénat



NOVEMBRE

Le 17 novembre, à Saint-Léger-du-Bois avec le Maire Michel Pilard et ses collègues (1), puis remise de l'insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Jean-Louis Martin, Maire de Reclesne, par mon ami Jean-Patrick Courtois et en présence de nombreux élus (2).

Le 23 novembre, échanges sur notre agriculture, les spécificités du territoire, les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables, la compétence eau et assainissement et le ZAN, à La Chapelle-sous-Uchon avec le Maire Jean-Paul Lorient (3), à Charmoy avec le Maire Gilbert Coulon (4), à Marmagne avec le Maire Didier Laubérat (5), à Saint-Symphorien-de-Marmagne avec le Maire Jean Pisseloup (6), à Uchon avec le Maire Guy Federspiel (7), et à Thil-sur-Aroux avec le Maire Jean-Yves Jeannin (8).

(9) Le 29 novembre, accueil du Maire de Chaintré Jean-François Cognard et ses collègues conseillers municipaux au Sénat avec ma collègue Marie Mercier.



1



2



1



2



3



3



4



5



4



5



6



6



7



7



8



9

DÉCEMBRE

(1) Le 2 décembre Centre d'intervention et de secours de Digoin pour célébrer la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe, aux côtés du Maire David Bême et des élus du conseil municipal, de la députée Josiane Corneloup, des conseillers départementaux et du sous-préfet de Charolles.

(2) Le 9 décembre à Vendenesse-lès-Charolles pour inaugurer le nouveau commerce multi-services de la commune, aux côtés du Maire Jean-Louis Petit, de la députée Josiane Corneloup, du conseiller départemental Pierre Berthier, du conseiller régional Bertrand Veau, du Président du Grand Charolais Gérald Gordat et du sous-préfet de Charolles.

(3) Puis à Bourbon-Lancy à l'occasion de la Sainte-Barbe aux côtés de la Maire Edith Gueugneau, de la conseillère départementale Marie-France Mauny et des élus du territoire.

Dans le Charolais le 15 décembre avec le maire de Lugny-lès-Charolles Patrick Bouillon pour découvrir les projets de sa communes et les réalisations du mandat (4). Puis à Changy avec le maire Daniel Beraud, nous avons pu évoquer la question de l'urbanisme et du PLUi (5). À Marcilly-la-Gueurce avec le Maire Régis Gautheron nous avons évoqué les questions scolaires et la question de gestion du cimetière (6). Enfin à Viry avec le Maire Jean-Bernard Deschamps nous avons pu échanger sur la question de l'agrivoltaïsme et de la définition des ZAER (7).

DÉCEMBRE

Dans le Clunisois le 15 décembre pour découvrir les projets communaux, à Bergesserin avec la maire Edith Legrand (1), puis à Mazille avec le maire Jean-Marc Chevalier (2), et enfin à Château avec le maire Pierre Nugues (3).

Le 18 décembre, échanges passionnants à Saint-Pierre-de-Varennes avec le Maire Gérard Durand (4), à Saint-Jean-de-Trézy avec le Maire Gérard Poignant et ses collègues (5), à Saint-Firmin avec le Maire Georges Lacour (6), puis à Broye avec le Maire Jean-François Aluze (7).

(8) À Etang-sur-Aroux le 18 décembre aux côtés du Maire Dominique Commeau et de nombreux élus du territoire, pour inaugurer les locaux de la nouvelle brigade de gendarmerie.

(9) Le 21 décembre à Saint-Marcel sur le site de Framatome, à l'occasion de la visite de la ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher, aux côtés du président du Grand Chalon Sébastien Martin et de mes collègues parlementaires.



DÉCEMBRE

Le 22 décembre à Gibles avec le maire Bernard Grisard (1) pour échanger sur la situation scolaire et sur la dynamisation du bourg du village. Puis à Bois-Sainte-Marie avec le maire Nicolas Geoffroy (2) pour évoquer les projets réalisés en 2023 et la perspective de la rénovation de l'église du village.

(3) À Curbigny avec Bertrand Collaudin, nous avons échangé sur la rénovation du centre bourg et sur les difficultés liées à l'urbanisation.

(4) À Varennes sous Dun, avec le maire Jean Claude Chataignier pour échanger sur les sujets scolaires, développement économique et d'urbanisme

À La Clayette avec le maire Christian Lavenir (5) pour évoquer les projets de rénovation de centre-ville et de renaturation d'un étang. Puis à Saint-Racho avec le Maire Jean-Paul Besson (6) pour évoquer les sujets d'urbanisme et de développement des énergies renouvelables et de voirie. Enfin, à Mussy-sous-Dun avec le Maire Jean-Pierre Bonin (7) nous avons pu échanger autour des enjeux du ZAN de la santé et de la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

(8) Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre National du Mérite à Marie-Christine Bignon, ancienne maire de Chauffailles et ancienne vice-présidente du conseil départemental.

(9) Cérémonie des vœux aux Digoinais avec le Maire David Bême et nos collègues du conseil municipal.



DOCUMENTATION PARLEMENTAIRE



Mon activité en chiffres sur les 6 derniers mois

403

amendements cosignés

9

PPL signées
et déposées

53

questions déposées

Questions écrites

Dans le cadre de la mission du Sénat de contrôle de l'action du Gouvernement, les sénateurs ont la possibilité d'interroger par écrit les Ministres sur les thématiques précises. Il s'agit d'un droit individuel du sénateur, qu'il peut exercer à tout moment, que le Sénat siège ou non. Le ministre interrogé dispose d'un délai de deux mois pour apporter une réponse. Les questions et les réponses sont publiées chaque semaine au Journal officiel.

- Financement des raccordements au réseau électrique des nouveaux projets d'énergie renouvelable
- Élargissement du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour les collectivités
- Bilan du déploiement de la fibre en France
- Rendu annuel du rapport social unique
- Nouveaux critères du Haut conseil de stabilité financière
- Baisse de la natalité en France
- Paiement différé de la contribution de sécurité immobilière par les collectivités locales, leurs groupements et leurs établissements publics
- Délai d'installation et de raccordement des énergies renouvelables
- Délai de définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables pour les collectivités locales
- Mise en place de la responsabilité élargie des producteurs sur les produits et matériaux de construction pour le secteur du bâtiment pour la filière bois
- Accompagnement financier des communes bailleuses dans leurs projets de rénovation énergétique
- Transfert des droits d'exploitation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Bilan du plan d'urgence pour la délivrance des titres d'identité
- Incitation à l'installation de cuves de récupération des eaux pluviales pour les constructions neuves
- Viticulture et étude d'impact réalisée dans le cadre de la proposition de règlement européen concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Situation de l'apprentissage dans les collectivités territoriales
- Modalités de prise en compte des travaux d'utilité collective dans le cadre du dispositif « carrières longues »
- Accord franco-algérien de 1968
- Bilan de l'aide militaire française à l'Ukraine
- Financement de l'agence de financement des infrastructures des transport de France
- Remboursement des tests de dépistage de la maladie de Lyme
- Dégâts des corvidés sur les cultures céréalières

- Aide exceptionnelle aux collectivités suite aux émeutes et violences urbaines du mois de juillet 2023
- Financement des dépôts de vidéosurveillance vers les commissariats de police
- Bilan financier des interventions des forces de police lors des émeutes et des violences urbaines du mois de juillet 2023
- Suivi psychologique des étudiants
- Rapport annuel du conseil d'orientation des retraites
- Cadre juridique autour de la filière cannabidiol
- Bilan du dispositif MaPrimeRenov en Saône-et-Loire
- Comptage de la population lupine et impact sur le nombre de tirs autorisés
- Pénurie de médecins anesthésistes dans les hôpitaux publics
- Filet de sécurité pour les collectivités territoriales
- Conséquences de la réorganisation des services de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
- Baisse des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
- Difficultés de maintien des baignades aménagées naturelles dans les lacs et étangs
- Conséquences de l'augmentation des tarifs réglementés de l'électricité sur les entreprises du bâtiment
- Évolution de la fiscalité des boissons alcoolisées
- Autonomie stratégique et adhésion de la Moldavie à l'Union européenne
- Projet d'accord entre l'Union européenne et le marché commun du sud (Mercosur)
- Interdiction des chaudières à gaz en France
- Situation en Iran
- Situation des greffiers
- Identification des causes des infrasons
- Échanges universitaires avec le Royaume-Uni post-brexit
- Point d'étape sur l'organisation des jeux Olympiques 2024 à Paris
- Cigarettes électroniques à usage unique
- Formation des maires
- Pénurie de médecins anesthésistes dans les hôpitaux publics
- Situation des refuges animaliers et fourrières
- Bilan de la loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification sur la question des intérimaires
- Prise en charge financière par les collectivités des assistants d'élèves en situation de handicap pendant le temps périscolaire
- Prédation du loup sur des espèces menacées ou protégées
- Aides financières aux communes pour la réfection des bâtiments classés monuments historiques

Questions écrites

Vous souhaitez découvrir en intégralité les questions écrites ?
Scannez le QR code ci-contre





Propositions de loi

Au cœur du travail parlementaire, l'initiative de la loi revient selon la Constitution au Premier Ministre ou aux membres du Parlement. La proposition de loi (PPL) est d'origine parlementaire, contrairement au Projet de loi (PL) qui est d'origine gouvernementale. Chaque sénateur peut déposer des propositions de loi qu'il propose à la cosignature de ses collègues. Ces textes seront inscrits à l'ordre du jour des deux Chambres, examinés en commission et suivront la navette parlementaire au cours de la session.



- Proposition de loi visant au développement de la cohabitation intergénérationnelle solidaire
- Proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la production, la consommation et le prix de l'électricité aux horizons 2035 et 2050
- Proposition de loi visant à attacher à une obligation de débroussaillage débordant sur un fonds voisin le bénéfice d'un droit de préférence en cas d'aliénation dudit fonds
- Proposition de loi relative à l'ouverture à la concurrence du réseau de bus francilien de la RATP
- Proposition de loi constitutionnelle pour consacrer le droit de propriété dans la Constitution de la Ve République
- Proposition de loi visant à améliorer le dépistage des troubles du neuro-développement, l'accompagnement des personnes qui en sont atteintes et le répit de leurs proches aidants
- Proposition de loi relative aux zones à faibles émissions mobilité
- Proposition de loi visant la prise en charge par l'État de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap sur le temps méridien
- Proposition de loi d'urgence pour la reconstruction des bâtiments et équipements publics endommagés lors des émeutes du mardi 27 juin 2023 et des jours suivants

Propositions de lois

Vous souhaitez découvrir en intégralité les propositions de lois ?
Scannez le QR code ci-contre



Commission de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable

Le champ de compétences de ma commission recouvre l'aménagement du territoire, le changement climatique, le développement territorial, l'environnement, les infrastructures, la prévention des risques, la transition écologique et les transports.



Comme toute commission permanente, elle est régulièrement saisie au fond sur les projets et propositions de loi qui sont renvoyés par le bureau du Sénat. Elle peut également se saisir pour avis sur les textes législatifs dont certaines dispositions entrent dans son champ de compétences. Dans le cadre de la mission de contrôle du Parlement, elle produit également régulièrement des rapports d'information et des avis budgétaires.



LES ESSENTIELS

Commission de
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



- Proposition de loi visant à favoriser le réemploi des véhicules, au service des mobilités durables et solidaires sur les territoires
- Modernisation de Nantes Atlantique : sortir du pilotage à vue
- Proposition de loi visant à aménager la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés
- Proposition de loi relative aux services express régionaux métropolitains
- Proposition de loi relative à l'ouverture à la concurrence du réseau de bus francilien de la RATP
- Cohésion des territoires (Projet de loi de finances pour 2024)
- Transports (Projet de loi de finances pour 2024)
- Environnement (Projet de loi de finances pour 2024)

Retrouvez les essentiels de la commission

Scannez le QR code ci-contre



Délégation aux Collectivités Territoriales

Délégation aux collectivités
TERRITORIALES



Le 18 octobre, à l'occasion de la première réunion de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation suite au renouvellement sénatorial, mes collègues m'ont désigné membre du bureau de la délégation, en qualité de vice-Président.

Je les remercie vivement pour la confiance qu'ils m'accordent, qui me permet de m'investir plus encore dans cette délégation dont le travail est essentiel au service des collectivités.

La Délégation sénatoriales aux Collectivités Territoriales et à la décentralisation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la décentralisation et sur toute question relative aux collectivités territoriales. La délégation veille au respect de la

libre administration et de l'autonomie financière et fiscale de ces collectivités ainsi qu'à la compensation financière des transferts de compétences et de personnel. Elle est également chargée d'évaluer les conditions de l'application locale des politiques publiques intéressant les collectivités territoriales. La délégation est compétente pour examiner les dispositions des projets et des propositions de loi comportant des normes applicables aux collectivités territoriales.

Fort de mon attachement aux collectivités et à mon expérience d' élu local, j'avais souhaité intégrer cette délégation dès mon élection au Sénat.

Les essentiels

- « Comment être après avoir été ? » : les enjeux de la fin de mandat d'un élu local
- Encourager l'intercommunalité en Polynésie française
- Faciliter l'exercice du mandat local
- Indemnités des élus locaux : reconnaître l'engagement à sa juste valeur
- Hausse du coût de l'énergie et inflation : difficultés conjoncturelles ou crise structurelle pour les collectivités territoriales ?
- Engager et réussir la transition environnementale de sa collectivité

**Retrouvez les essentiels
de la délégation**

Scannez le QR code ci-contre




FABIEN GENET
Sénateur de Saône-et-Loire

